

Donnée | Vecteur

## Niveau de bruit Lden de l'industrie dans les grandes agglomérations wallonnes - Rapportage 2012

Cette couche de données intégrée au rapportage européen 2012 localise l'exposition aux bruits issus exclusivement de sites industriels selon l'indice Lden dans les grandes agglomérations(...).

- **Propriétaire** : Service public de Wallonie (SPW)
- **Dernière mise à jour de la donnée** : 01 mars 2018

---

[Résumé](#) [Accès](#) [Description](#) [Qualité](#) [Ressources associées](#)

### Résumé

Cette couche de données intégrée au rapportage européen 2012 localise l'exposition aux bruits issus exclusivement de sites industriels selon l'indice Lden dans les grandes agglomérations wallonnes.

La cartographie du bruit issus exclusivement de sites industriels dans les grandes agglomérations wallonnes établie à partir de données sources de 2011 constitue la première réalisation et, en l'état, la référence à ce niveau. Les cartes de bruit ont été rapportées à l'Agence européenne pour l'environnement et sont intégrées dans le rapportage 2012.

L'indice Lden est un des deux indicateurs préconisés par la directive européenne 2002/49/CE, relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, afin de mesurer le niveau sonore décrivant le bruit dans l'environnement. Au sens de la Directive, ce dernier est émis par les moyens de transports, le trafic routier, ferroviaire ou aérien ou provient de sites d'activité industrielle. La présente couche de données fait référence à la cartographie du bruit généré par l'industrie dans les grandes agglomérations wallonnes (Liège et Charleroi) en 2011 selon l'indice Lden.

L'indice Lden signifie "Level Day - Evening ? Night". Il s'agit donc d'un indicateur du niveau de bruit global pendant 24 h (jour, soir et nuit) utilisé pour qualifier la gêne liée à l'exposition au bruit. Il est calculé à partir des indicateurs "Lday", "Levening" et "Lnight", qui sont les niveaux sonores moyennés sur les périodes 7h-19h, 19h-23h et 23h-7h. Le Lden est exprimé en décibel A (dB(A)), qui est l'unité retenue pour représenter les sensibilités de l'oreille humaine.

Dans le calcul de Lden, les indicateurs "Levening" et "Lnight" sont pondérés pour tenir compte du fait, qu'à niveau égal, nous sommes plus sensibles au bruit au cours de ces périodes :

- +5 dBA à la période de la soirée, ce qui signifie qu'un véhicule circulant en soirée est considéré comme équivalent presque trois véhicules circulant le jour ;
- +10 dBA à la période de nuit, ce qui signifie qu'un véhicule circulant en soirée est considéré comme équivalent presque dix véhicules circulant le jour.

Selon les critères définis pour la cartographie des bruits émanant des sites industriels dans les grandes agglomérations en 2011, la couche de données porte sur les sites classés IPPC situés sur le territoire

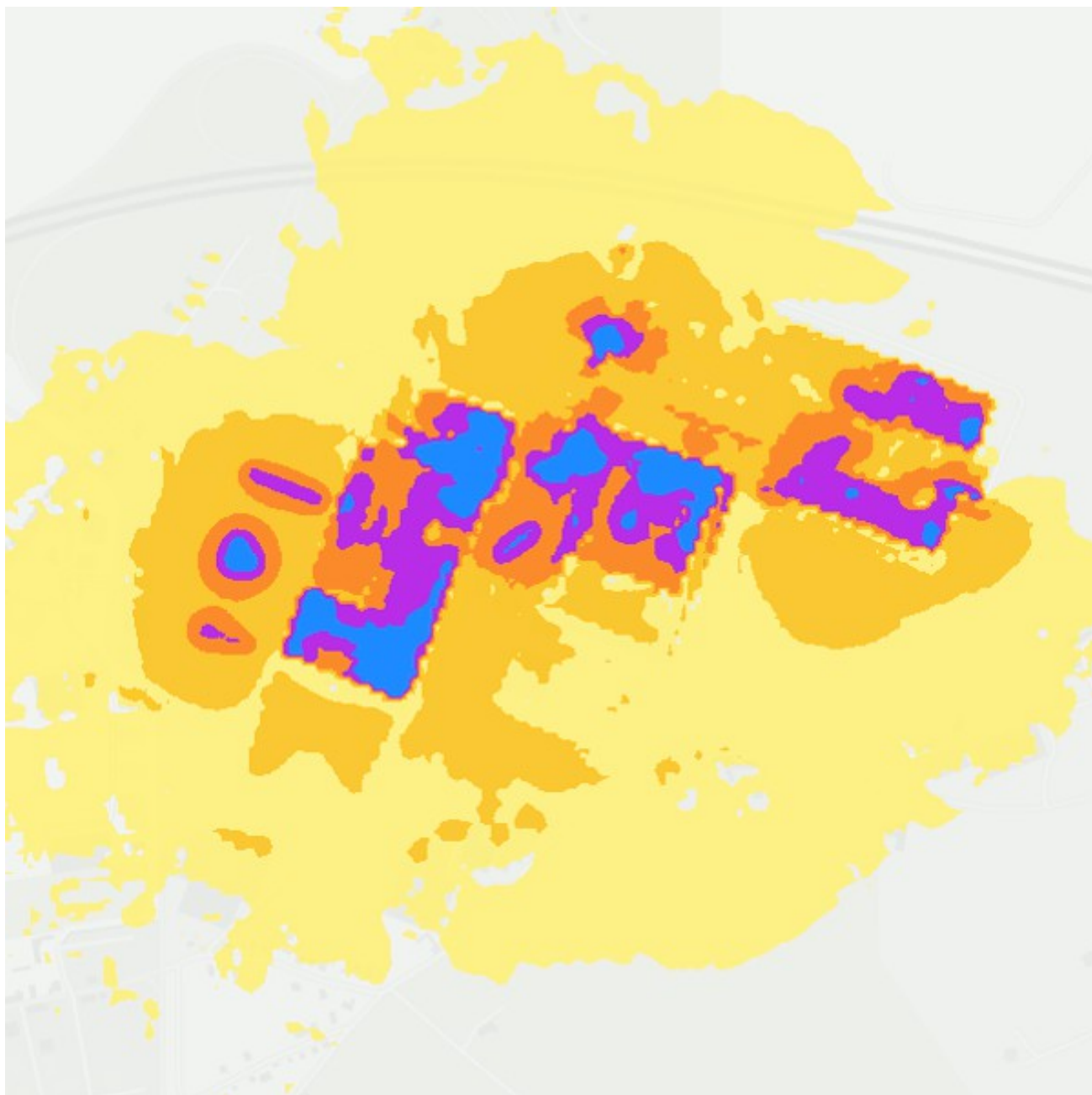
d'agglomérations de 100.000 habitants et plus. En région wallonne, il s'agit des territoires communaux de Liège et Charleroi. Seules ces zones sont couvertes par la cartographie.

L'indicateur est moyenné sur une année civile. La couche de données est donc représentative d'une situation annuelle régionale. Les cartes de bruit de l'industrie dans les grandes agglomérations ont été élaborées sur base de données sources datant de 2011. Dès lors, les couches de données transcrivent l'exposition au bruit à cette période de temps. Les informations ont été rapportées à l'Agence européenne pour l'environnement en 2012 et sont donc intégrées dans le rapportage 2012.

La couche de données est une couche vectorielle avec, en attribut, la valeur Lden. 5 classes d'exposition sont retenues : 55-59, 60-64, 65-69, 70-74 et supérieure à 75 dB(A). L'identifiant de l'industrie génératrice du bruit est repris pour chaque ensemble d'exposition.

## Mots-clés

## Aperçu



## Accès

### Consulter

#### Consulter la donnée dans une application

##### [Dans une carte thématique](#)

Visualisez la donnée dans une carte conçue spécialement pour elle.

Dans WalOnMap

Visualisez la donnée dans la carte généraliste, WalOnMap.

Dans ArcGIS ®

Visualisez la donnée dans ArcGIS. Attention : ce logiciel doit être installé sur votre ordinateur.

Dans Google Earth ®

Visualisez la donnée dans Google Earth. Attention : ce logiciel doit être installé sur votre ordinateur.

##### [Dans d'autres outils](#)

#### Consulter la donnée via un webservice

**Copiez l'url du service web de la donnée et collez-le dans votre logiciel SIG. Cela vous permettra de visualiser la donnée directement dans votre outil habituel. Consultez notre [FAQ](#) pour en savoir plus !**

### Obtenir une copie de la donnée

Ajouter à mes téléchargements

Cette couche de données fait partie d'une série de couches. En commandant cette couche, l'ensemble de la série vous sera automatiquement fournie.

L'utilisation des géoservices est à privilégier. Les instructions pour obtenir une copie physique d'une donnée sont détaillées sur <http://geoportail.wallonie.be/telecharger>.

Si le bouton n'est pas grisé, cliquez sur "AJOUTER À MES TÉLÉCHARGEMENTS" pour ajouter la donnée à votre panier. Ensuite, [finalisez votre demande de téléchargement](#).

## **Distributeur**

Service public de Wallonie (SPW)

[Contacter](#)

## **Format de distribution**

- ESRI Shapefile (.shp)
- ESRI File Geodatabase (.fgdb), version 10.x

## **Conditions pour télécharger et utiliser la donnée**

Licence : A PRENDRE DANS LE CHAMP EN LIGNE -> METAWAL

ACCÈS :

Les conditions générales d'accès s'appliquent

(<http://geoportail.wallonie.be/files/documents/ConditionsSPW/DataSPW-CGA.pdf>) mais sont restreintes ou étendues par les conditions particulières de type D1 (

<http://geoportail.wallonie.be/files/documents/ConditionsSPW/DataSPW-CPA-TypeD1.pdf> )

UTILISATION :

Les conditions générales d'utilisation s'appliquent (

<http://geoportail.wallonie.be/files/documents/ConditionsSPW/DataSPW-CGU.pdf> )

Aucune restriction d'accès public au service de visualisation

## Description

### Territoire couvert

Région wallonne

### Système de référence spatiale

Belge 1972 / Belgian Lambert 72 (EPSG : 31370)

### Étendue temporelle

L'étendue temporelle indique la période à laquelle la donnée a été observée sur le terrain.

**01 janv. 2012 31 déc. 2012**

### Modèle de la donnée

Retrouvez ci-dessous la description des attributs de la donnée, sa structure, etc.

| Document                      | Description                   | Ouvrir |
|-------------------------------|-------------------------------|--------|
| Modèle des couches de données | Modèle des couches de données |        |

### Légende

Retrouvez ci-dessous les documents qui décrivent la légende de la donnée.

| Document                       | Description                    | Ouvrir |
|--------------------------------|--------------------------------|--------|
| Légende des couches de données | Légende des couches de données |        |

### Identification de la fiche descriptive

Identifiant de la fiche descriptive  
4497c3c8-a9a3-460a-b266-d4241ab98803

Date de mise à jour de la fiche descriptive

15/06/2018

Fiche descriptive complète

Consultez la fiche descriptive complète dans [Metawal](#).

## **Identification de la donnée**

Identifiant global de la donnée

<http://geoportail.wallonie.be/ressources/id/4497c3c8-a9a3-460a-b266-d4241ab98803>

Identifiant local de la donnée

BRUIT\_AGGLO\_2011\_IND\_\_LDEN

Date de la dernière diffusion

11/06/2018

Dernière mise à jour de la donnée

01/03/2018

## **Langue de la donnée**

Français

## Qualité

### Échelle de référence

1:10000

### Résolution spatiale

### Précision en X et Y

### Précision en Z

Non renseigné

### Généalogie de la donnée

Les informations généalogiques propres à la constitution de cette couche de données sont référencées dans la fiche de métadonnées de la série.

<http://geoportail.wallonie.be/catalogue/491c68e2-46d1-4e44-8602-8ad05b40fc49.html>

### Documents relatifs à la qualité

Non renseigné

### Tests de conformité

| Nom du test   | État de validation |
|---|--------------------|
| RÈGLEMENT (UE) N o 1089/2010 DE LA COMMISSION du 23 novembre 2010 portant modalités d'application de la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'interopérabilité des séries et des services de données géographiques |                    |
| INSPIRE Data Specification on Area management/restriction/regulation zones and reporting units ? Technical Guidelines   |                    |

## Ressources associées

### Données associées

| Nom de la donnée   | Description  | Fiche descriptive |
|--|--|-------------------|
| Bruit de l'industrie dans les grandes agglomérations wallonnes - Rapportage 2012 ? Série | Cette série de couches de données compile les informations intégrées dans le rapportage européen 2012 relatives à la cartographie stratégique du bruit provenant des industries dans(...). |                   |

### Sites web associés

| Name  | Description   | Visiter |
|---|---|---------|
| Service de visualisation ESRI-REST                  | Adresse de connexion au service de visualisation ESRI-REST de la série de couche de données "Niveau de bruit Lden de l'industrie dans les grandes agglomérations wallonnes - Rapportage 2012" |         |
| Service de visualisation WMS                        | Adresse de connexion au service de visualisation WMS de la série de couche de données "Niveau de bruit Lden de l'industrie dans les grandes agglomérations wallonnes - Rapportage 2012"       |         |
| Application WalOnMap - Toute la Wallonie à la carte | Application cartographique du Geoportail (WalOnMap) qui permet de découvrir les données géographiques de la Wallonie.   |         |

### Documents associés

Non renseigné



## Contact

### **Vous avez une question sur...**

L'accès et la distribution de la donnée ?  
Le contenu de la donnée ?

### **Vous souhaitez...**

Contactez le responsable de la donnée ?

### **Pour tout autre question...**

Contactez le Helpdesk du Géoportail de la Wallonie !  
[Helpdesk du Géoportail de la Wallonie](#)

